

# paysagiste fiche métier

jeudi 9 avril 2015

Sur le salon métierama j'ai découvert le métier de paysagiste.

étude nécessaire pour exercé ce métier : seconde pro (nature, jardin, paysage, forêt) en 1 an ou capa travaux paysager en 2 ans. Le lycée des calanques de Marseille propose le cap et le bac pro.

Ce métier a beaucoup d'avenir car les client sont nombreux et ne s'occupent plus de leur jardin et font donc apel à des paysagistes.

## Nature du travail

Le sens de l'esthétique

Le paysagiste est chargé de mettre en valeur notre environnement en créant ou rénovant des espaces verts, et d'opérer des transformations du paysage. Il exerce son activité en milieu urbain ou rural, et peut être consulté lors de la construction d'une autoroute ou de l'implantation d'une ligne TGV.

Un regard d'expert

Il apporte sa vision d'expert aux maîtres d'ouvrage qui commandent les travaux, aux élus et aux dirigeants des entreprises concernées. Il réalise l'analyse paysagère des sites afin de réaliser un diagnostic, et retient les solutions techniques les plus adaptées.

Des plans détaillés

Il peut intervenir de l'avant-projet (conception du paysage et directives) à la réalisation et au suivi du chantier. Il réalise les documents de préprojet et de projet finalisé sous forme d'images et de textes (croquis en perspective, plans d'aménagement, esquisses...)

Des tâches administratives

Le paysagiste élabore les documents administratifs utiles au projet (clauses particulières, règlement de l'appel d'offres, acte d'engagement...), précise les pièces techniques nécessaires (plans des terrassements, réseaux, irrigation, infrastructures, plantations...).

## Compétences requises

Architecte d'espaces verts

Il maîtrise parfaitement les techniques de conception d'espaces verts et d'utilisation des végétaux. Des compétences en architecture, travaux publics, génie civil et horticulture sont utiles. Des connaissances en maçonnerie (murets), électricité (chauffage, éclairage), plomberie et hydraulique (dispositifs d'arrosage), voire mécanique sont parfois requises. La rédaction des documents demande de la rigueur. Il faut savoir utiliser les logiciels de DAO (dessin assisté par ordinateur).

Un esprit ouvert

La physiologie végétale et la botanique n'ont pas de secrets pour lui. Il s'imprègne des caractéristiques culturelles, historiques et sociales des espaces qu'il aménage. Il sait aussi composer avec les incertitudes

liées à des milieux vivants.

Créatif, mais réaliste

Artiste dans l'âme, il n'en a pas moins les pieds sur terre. Dans ses projets, il tient compte de la nature des sols et du climat, mais aussi du budget. Il sait négocier avec un client pour emporter un marché. Quelques notions juridiques et la connaissance des procédures administratives peuvent également lui servir.

Vincent SZARZYNSKI

source onisep.